

**SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL
PRADO CARENAGE**

**RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2005
ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 1^{er} janvier 2005, le tarif de péage de base est passé de 2,3 € à 2,4 €. Le trafic a augmenté de 5% par rapport au premier semestre 2004. L'origine en est la multiplication des embouteillages dus aux travaux sur le réseau de surface de la voirie marseillaise qui incite les automobilistes à emprunter le tunnel.

La conjugaison de ces deux événements a entraîné un accroissement du chiffre d'affaires de 10,2%.

L'évolution des moyens de paiement se poursuit avec une diminution des paiements en espèces qui s'établissent aux alentours de 22% en jours de semaine.

Le télépéage des sociétés d'autoroutes « liber't » confirme sa progression avec plus de 18% des passages en jour de semaine ce qui le situe au même niveau que le télépéage « tunnel pass ».

Les travaux de rénovation programmés au premier semestre se sont déroulés dans de bonnes conditions. La mise en place de plaques d'aluminium laqué blanc devant les parois du tunnel est très appréciée par les clients et permet d'optimiser les opérations de nettoyage.

L'introduction des actions de la société au second marché d'Euronext Paris conformément aux engagements qui avaient été pris lors de l'émission des titres subordonnés convertibles en 1990 a été généralement considérée comme un succès. Au cours du 1^{er} semestre 2005, 1 853 398 actions ont été échangées et le cours de l'action a varié entre 95,15 € et 107 € pour s'établir à 103,30 € au 30 juin 2005.

Un dividende de 5,2 € par action a été versé aux actionnaires au titre des résultats de l'exercice 2004.

ANALYSE DES RESULTATS

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 14.727 K€ au 30 juin 2005 contre 13.368 K€ au 30 juin 2004, soit une progression de 10,2%. Les charges d'exploitation progressent de 3%.

Le résultat d'exploitation du premier semestre 2005 ressort à 8.413 K€ contre 7.214 K€ au premier semestre 2004, en progression de 16,6%.

Le résultat financier global s'améliore et passe à -1.937 K€ contre -2.607 K€, grâce au refinancement de la dette survenu au cours de l'exercice 2003, et à la diminution de la charge d'intérêt sur les TSC. Concernant les TSC, la charge est constatée effectivement pour la période du 1^{er} janvier au 15 avril 2005. Pour la période du 16 avril au 30 juin 2005, les intérêts des 16 122 TSC non convertis à la date d'établissement des comptes semestriels sont pris en compte dans le calcul des charges financières. La société rappelle qu'elle a la possibilité d'engager la procédure d'amortissement anticipé des TSC restants conformément à la notice d'émission lorsque le nombre de TSC en circulation sera inférieur à 10% du nombre émis, soit 14 010 TSC.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'accroît de 51,4%. En effet, les déficits fiscaux reportables accumulés sur les premières années d'exploitation ont été totalement absorbés sur l'exercice 2004.

Le résultat net s'établit à 4.094 K€ contre 3.001 K€, soit une progression de 36,4% par rapport à celui du premier semestre 2004.

Les comptes ont été établis en conformité avec le code de commerce et le règlement CRC 99-03.

La société n'ayant pas de filiale et de participation, elle ne peut pas établir de comptes consolidés. Dès lors, le règlement européen imposant aux sociétés cotées européennes d'établir leurs comptes consolidés conformément aux normes IFRS ne peut s'appliquer à la société.

LES PERSPECTIVES DE L'EXERCICE 2005

La société ne considère pas qu'une croissance aussi élevée du trafic se poursuivra sur le second semestre car les travaux en centre ville avaient déjà démarré en fin d'année 2004. De plus, l'augmentation des prix des carburants pourrait inciter les automobilistes à une réduction de leurs déplacements.

Aux termes d'un avenant au contrat de concession en date du 26 août conclu avec la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, la société s'est engagée à aménager dans un délai de 24 mois un accès direct entre l'avenue du Prado (au droit du Bd Perrier) et le péage du tunnel.

L'investissement d'un montant de 15 M€ sera financé par une réduction de moitié du compte de réserve - soit 6 M€ - un rééchelonnement des échéances 2006 et 2007 du remboursement de la dette bancaire - soit 5 M€ - et la trésorerie courante de l'entreprise. Il n'y aura pas d'accroissement de l'endettement et la durée moyenne du crédit sera maintenue. Les conditions du crédit souscrit auprès de la BEI restent inchangées (fin du remboursement en juin 2009).

L'intérêt de la concession dans cette opération est l'amélioration de la desserte des quartiers sud de la ville et de ce fait l'apport d'un trafic supplémentaire dans le tunnel Prado Carénage.